

Canton d'Epinal Ouest

COMMUNE de
LES FORGES



VOSGES Matin Epinal
40, Quai des Bons Enfants
88026 EPINAL

Réf. : CF/087/098/2019

Objet : Plan local d'urbanisme de la commune de LES FORGES Modification
Mise à l'enquête publique.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer, en caractères très apparents, dans la rubrique « Annonces légales » de l'édition de votre journal, paraissant dans la commune l'avis ci-joint :

- une première fois au plus tard **le 6 septembre 2019**
- une seconde fois entre le **24 septembre 2019 et le 30 septembre 2019**

Vous voudrez bien m'adresser, dans les trois jours suivant la date de parution, un exemplaire, certifié par le gérant, du journal dans lequel cet avis aura été inséré, ainsi que la facture accompagnée d'un RIB afin que je puisse procéder à son règlement.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Daniel MIDON



COMMUNE DE LES FORGES (88390)
~~~  
MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
~~~  
MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE
~~~  
AVIS AU PUBLIC  
~~~

Par arrêté municipal n° 731 du 28 Août 2019, le Maire de LES FORGES a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune.

A cet effet, M. Christian ADAM, domicilié à SAINT DIE DES VOSGES est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 23 septembre 2019 au mardi 22 octobre 2019 soit 30 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier seront déposées au secrétariat de la mairie où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie : mairie.lesforges@wanadoo.fr – v. mode d'emploi et arrêté ouverture)

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête publique figurent dans le dossier soumis à enquête.

Le projet de modification du PLU n'est pas soumis à évaluation environnementale, après examen au cas par cas. Le dossier d'enquête publique comprend la décision prise par l'autorité environnementale après examen au cas par cas et une note présentant les principales raisons pour lesquelles, notamment du point de vue de l'environnement, le projet de modification du PLU a été retenu.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie, le jeudi 10 octobre 2019 de 10h à 12h00 et le samedi 19 octobre 2019 de 10h à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie, ou adressées au commissaire enquêteur par courrier à l'adresse de la mairie (10, rue de la Mairie 88390 LES FORGES ou par courriel mairie.lesforges@wanadoo.fr).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de LES FORGES où ils seront tenus à la disposition du public. Ils pourront également être consultés sur le site internet de la mairie de LES FORGES (mairie.lesforges@wanadoo.fr).

La modification du PLU pourra alors être approuvée par délibération du conseil municipal.

La Commune de LES FORGES, dont les coordonnées suivent, est la personne morale responsable du projet de modification du PLU soumis à enquête, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées :

Mairie de LES FORGES
10 rue de la Mairie
88390 LES FORGES

Tel : 03.29.82.49.43

Elle est représentée par Mr MIDON Daniel, Maire